

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1644

13 août 2010

SOMMAIRE

AAE RailFleet S.à r.l.	78895	Fortis Investment Management Luxem-	
Ady Immobilière Internationale S.A.	78895	bourg S.A.	78898
Alexandre Bourgeois S.à r.l.	78895	Grep Drei S.A.	78912
Alpro European Holdings S.à r.l.	78891	J. Van Breda Beheersfonds	78868
Alpro European Holdings S.à r.l.	78891	LSBR S.à r.l.	78890
Alternative Property Income Venture		NNI XII (Luxembourg) S.à r.l.	78906
S.C.A.	78892	Once Blue Holdings Sàrl	78912
Amadelux Investments S.à r.l.	78892	Pala Investments (Luxembourg) II S.à r.l.	
Amel Holding S.A.	78896	78899
Amundi RE Property SICAV-FIS	78891	Portfolio Multi-Manager Fund	78867
Aranda Holding S.A.	78896	Prime Invest I	78866
Area Finance S.A.	78896	Red Circle Hotel Invest S.A.	78905
Assa Abloy Finance S.à r.l.	78892	Restaurant La Cellula S.A.	78905
Assa Abloy S.à r.l.	78897	RMB International Sicav-SIF	78910
Bambini Sàrl	78888	Rudy Holding II S.à r.l.	78909
Caam Interinvest	78869	Russian Investment Company	78870
Cargill International Luxembourg 2 S.à r.l.		SAAF (Lux) Private Markets Fund	78869
.....	78897	Sacer International	78871
CCEEP Investment 1 S.à r.l.	78897	S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberger	
Compagnie Luxembourgeoise d'Investis-		78909
sements et de Management S.A.	78892	Sarasin Investmentfonds	78910
Coprime Luxembourg S.A.	78888	SF (Lux) Sicav 1	78872
CSFB Lux (TTN) Co-Investors S.à r.l.	78887	SF (Lux) SICAV 2	78873
De Gourmang S.à r.l.	78898	Silver Wings S.A.	78912
Dolis S.A.	78866	Sinex Investment S.A.	78912
Dünen Resort S.A.	78898	Sitrof Holding S.A.	78871
Elite World	78872	Société Luxembourgeoise ETAM	78909
Endeavour Financial Luxembourg	78888	Soni S.A.	78912
Endeavour Gold Luxembourg	78888	Sureau S.A.	78899
Energy and Infrastructure Management II		UBS (Lux) Strategy Sicav	78873
S.à r.l.	78897	Venezia Finance S.A.	78866
Etam Lingerie Luxembourg	78898	Verica S.à r.l.	78890
Eurimo Holding S.A.	78899	Vitruvius	78890
Fashion Finance S.A.	78871	V.L.G. International S.A.	78895
FFS 1 S.à r.l.	78874	World Fine Chemicals S.à r.l.	78891
FFS 2 S.à r.l.	78881		

Venezia Finance S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 42.290.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra extraordinairement le 31 août 2010 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 mars 2008, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2008.
4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2010110112/1023/16.

Prime Invest I, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 53.202.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *September 3, 2010* at 10.00 o'clock, with the following agenda :

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2009.
3. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
5. Miscellaneous.

The board of directors.

Référence de publication: 2010110114/534/17.

Dolis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 110.785.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
qui aura lieu le 31 août 2010 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Financements octroyés par les actionnaires: nature et destination;
2. Augmentation de capital via utilisation totale ou partielle desdits financements octroyés par les actionnaires: a) augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 2.357.244,29 (Euros deux millions trois cent cinquante-sept mille deux cent quarante-quatre virgule vingt-neuf) pour le porter de son montant actuel de EUR 400.000,- (Euros quatre cent mille) à un montant de EUR 2.600.000,- (Euros deux millions six cent mille) après couverture des résultats à reporter négatifs de EUR 50.850,44 (Euros cinquante mille huit cent cinquante virgule quarante-quatre) et de la perte d'exercice de EUR 101.393,85 (Euros cent un mille trois cent quatre-vingt-treize virgule quatre-vingt-cinq) par l'émission de 550 (cinq cent cinquante) actions nouvelles sans valeur nominale, par apport en espèces ou en nature à choix des actionnaires selon leur droit de souscription préférentiel; b) ouverture de la souscription; c) fixation du terme de 60 jours pour accepter la souscription des actions de nouvelle émission; d) autorisation à augmenter le capital social jusqu'au montant souscrit dans ledit terme; e) modification afférente de l'article 5, 1^{er} alinéa, des statuts;

3. Procuration donnée par les administrateurs de DOLIS SA à monsieur Andrea Lodini pour la participation à l'Assemblée de la filiale Italienne DOLIS 19 SRL tenue le 30 juin 2010: approbation et ratification des décisions de Monsieur Andrea Lodini prises dans le cadre de la participation à l'Assemblée Générale de la filiale italienne DOLIS 19 SRL tenue le 30 juin 2010;
4. Procurations à donner pour la participation à l'Assemblée Générale de la filiale Italienne DOLIS 19 SRL qui sera convoquée par les administrateurs de ladite filiale avec l'ordre du jour qui suit: (i) réduction du capital social pour pertes et reconstruction du capital social via utilisation de l'avance que Dolis SA a octroyé à Dolis 19 SRL (ii) autorisations aux administrateurs ex art. 2390 du code civil italien.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2010110113/1023/31.

Portfolio Multi-Manager Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 46.872.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société convoquée pour se tenir le 10 août 2010 n'ayant pu valablement délibérer et voter sur les différents points portés à l'ordre du jour pour défaut de quorum, le Conseil d'Administration de la Société a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

reconvoquée ayant le même ordre du jour et qui se tiendra le 14 septembre 2010 à 15.00 heures au siège social de la Société, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (l'Assemblée Générale Extraordinaire"), pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Approuver la fusion de la Société dans Universal Invest, une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples organisée suivant la Partie I de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 et ayant son siège social au 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et plus spécifiquement, après avoir entendu:

(i) le rapport du conseil d'administration de la Société expliquant et justifiant le Projet de Fusion publié au Mémorial le 22 juin 2010 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le "Projet de Fusion");

(ii) le rapport de révision prescrit par l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, préparé pour la Société par Deloitte S.A.;

1. approuver la fusion proposée telle que détaillée dans le Projet de Fusion;
2. fixer au 24 septembre 2010 ou à telle autre date déterminée par l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'"AGE") des Actionnaires de la Société, sur proposition du président (cette date devant être fixée dans les six mois qui suivent l'AGE) comme date effective de la fusion (ci-après la "Date Effective");
3. approuver qu'à la Date Effective de la fusion, les avoirs et engagements (les "Avoirs") des compartiments de la Société seront transmis de plein droit aux compartiments/classes concernés d'Universal Invest comme suit:

Fusion des compartiments de Portfolio Multi-Manager Fund	dans les compartiments d'Universal Invest
Portfolio Multi-Manager Fund - Portfolio Multi-Manager Fund 25	Universal Invest Low
Portfolio Multi-Manager Fund - Portfolio Multi-Manager Fund 50	Universal Invest Medium
Portfolio Multi-Manager Fund - Portfolio Multi-Manager Fund 75	Universal Invest High
Portfolio Multi-Manager Fund - Portfolio Multi-Manager Fund 100	Universal Invest High
4. de décider qu'à la Date Effective, Universal Invest émettra aux actionnaires des compartiments de la Société, des actions de classe D dans les compartiments d'Universal Invest, (tels que décrits ci-avant sous le point 3). Le nombre d'actions de classe D émises à la Date Effective sera déterminé sur la base de la valeur nette d'inventaire respective des classes d'actions de Portfolio Multi-Manager Fund et de celle des actions de la classe D des compartiments d'Universal Invest à la Date Effective. Les nouvelles actions d'Universal Invest seront émises dans la forme correspondante (nominative ou au porteur) des actions détenues dans Portfolio Multi-Manager Fund à la Date Effective;
5. de déclarer qu'à la suite de la fusion, la Société sera dissoute à la Date Effective et que toutes ses actions émises seront annulées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne sera soumise à aucune condition de quorum de présence et les décisions seront prises à la majorité des deux tiers des voix exprimées le jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les actionnaires peuvent voter en personne ou par procuration.

Les actionnaires qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette Assemblée Générale Extraordinaire sont priés de compléter et de signer la procuration disponible sur demande au siège social de la Société et de la retourner au siège social de la Société au plus tard le 9 septembre 2010 avant 17.00 heures à l'attention de Monsieur Philippe Peiffer, Banque Delen Luxembourg S.A., 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Les procurations remises pour l'assemblée générale extraordinaire du 10 août 2010 restent valables pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les actionnaires qui souhaitent assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés d'en informer le siège social au moins 48 heures avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les documents suivants sont à la disposition des actionnaires de la Société aux fins de consultation et des copies pourront être obtenues par les actionnaires sans frais au siège social de la Société:

- 1) le Projet de Fusion;
- 2) le rapport sur le projet de fusion prescrit par l'article 266 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, préparé par les réviseurs d'entreprises agréés de la Société et d'Universal Invest;
- 3) les rapports des conseils d'administration de la Société et d'Universal Invest sur la fusion;
- 4) les rapports financiers contenant les comptes annuels révisés et les rapports annuels des trois derniers exercices de la Société et d'Universal Invest; et
- 5) le dernier prospectus visé d'Universal Invest daté d'avril 2010.

Pour le Conseil d'Administration
Portfolio Multi-Manager Fund

Référence de publication: 2010110115/755/61.

J. Van Breda Beheersfonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 58.971.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société convoquée pour se tenir le 10 août 2010 n'ayant pu valablement délibérer et voter sur les différents points portés à l'ordre du jour pour défaut de quorum, le Conseil d'Administration de la Société a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

reconvoquée ayant le même ordre du jour et qui se tiendra le 14 septembre 2010 à 14.30 heures au siège social de la Société, 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (l'"Assemblée Générale Extraordinaire"), pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Approuver la fusion de la Société dans Universal Invest, une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples organisée suivant la Partie I de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002 et ayant son siège social au 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et plus spécifiquement, après avoir entendu:

- (i) le rapport du conseil d'administration de la Société expliquant et justifiant le Projet de Fusion publié au Mémorial le 22 juin 2010 et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le "Projet de Fusion");
- (ii) le rapport de révision prescrit par l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, préparé pour la Société par Deloitte S.A.;

1. approuver la fusion proposée telle que détaillée dans le Projet de Fusion;
2. fixer au 17 septembre 2010 ou à telle autre date déterminée par l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'"AGE") des Actionnaires de la Société, sur proposition du président (cette date devant être fixée dans les six mois qui suivent l'AGE) comme date effective de la fusion (ci-après la "Date Effective");
3. approuver qu'à la Date Effective de la fusion, les avoirs et engagements (les "Avoirs") des compartiments de la Société seront transmis de plein droit aux compartiments/classes concernés d'Universal Invest comme suit:

Fusion des compartiments de J. Van Breda Beheersfonds	dans les compartiments d'Universal Invest
J. Van Breda Beheersfonds - JVB Standaard	Universal Invest Medium
J. Van Breda Beheersfonds - JVB Aandelenfonds	Universal Invest High
4. de décider qu'à la Date Effective, Universal Invest émettra aux actionnaires des compartiments de la Société, des actions de classe D dans les compartiments d'Universal Invest, (tels que décrits ci-avant sous le point 3). Le nombre d'actions de classe D émises à la Date Effective sera déterminé sur la base de la valeur nette d'inventaire respective des classes d'actions de J. Van Breda Beheersfonds et de celle des actions de la classe D des compartiments d'Universal Invest à la Date Effective. Les nouvelles actions d'Universal Invest seront émises dans la forme correspondante (nominative ou au porteur) des actions détenues dans J. Van Breda Beheersfonds à la Date Effective;
5. de déclarer qu'à la suite de la fusion, la Société sera dissoute à la Date Effective et que toutes ses actions émises seront annulées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne sera soumise à aucune condition de quorum de présence et les décisions seront prises à la majorité des deux tiers des voix exprimées le jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les actionnaires peuvent voter en personne ou par procuration.

Les actionnaires qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette Assemblée Générale Extraordinaire sont priés de compléter et de signer la procuration disponible sur demande au siège social de la Société et de la retourner au siège social de la Société au plus tard le 9 septembre 2010 avant 17.00 heures à l'attention de Monsieur Philippe Peiffer, Banque

Delen Luxembourg S.A., 287, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Les procurations remises pour l'assemblée générale extraordinaire du 10 août 2010 restent valables pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les actionnaires qui souhaitent assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont priés d'en informer le siège social au moins 48 heures avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les documents suivants sont à la disposition des actionnaires de la Société aux fins de consultation et des copies pourront être obtenues par les actionnaires sans frais au siège social de la Société:

- 1) le Projet de Fusion;
- 2) les rapports respectifs sur le projet de fusion prescrit par l'article 266 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, préparés par les réviseurs d'entreprises agréés de la Société et d'Universal Invest;
- 3) les rapports des conseils d'administration de la Société et d'Universal Invest sur la fusion;
- 4) les rapports financiers contenant les comptes annuels révisés et les rapports annuels des trois derniers exercices de la Société et d'Universal Invest; et
- 5) le dernier prospectus visé d'Universal Invest daté d'avril 2010.

Pour le Conseil d'Administration

J. Van Breda Beheersfonds

Référence de publication: 2010110116/755/59.

SAAF (Lux) Private Markets Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 139.275.

The shareholders are hereby invited to attend the

SECOND ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on *14 September 2010* at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and the Independent Auditor
2. Approval of the annual accounts as at 31 December 2009 and the allocation of the results
3. Discharge to be granted to the Directors
4. Statutory appointments
5. Miscellaneous

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the SICAV.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares one working day before the date of the meeting with KBL European Private Bankers S.A., 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2010110118/755/20.

Caam Interinvest, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 26.004.

En raison d'un quorum insuffisant, l'assemblée générale extraordinaire convoquée le 23 juillet 2010 n'a pas pu se prononcer valablement sur les points à l'ordre du jour. Par conséquent, les actionnaires sont invités par la présente à assister à une nouvelle

ASSEMBLEE GENERALE

qui se tiendra dans les locaux d'AMUNDI LUXEMBOURG S.A. au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, le *16 septembre 2010* à 11.00 heures, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'entête, de l'article 1 et de l'article 5 afin de changer la dénomination de la société en "Amundi Interinvest".
2. Modification de l'article 22 paragraphe 14 afin de préciser que les demandes de souscription et de rachat pourront également être reçues par "tout autre moyen tel que déterminé par le Conseil".
3. Modification de l'article 24 afin de supprimer les dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent.

4. Modification de l'article 25 point A paragraphe relatif aux principes d'évaluation des actifs afin d'ajouter un point e. offrant au Conseil la possibilité d'utiliser une méthode d'évaluation dérogatoire dans la mesure où celle-ci offrirait une meilleure évaluation des actifs détenus par la Société.
5. Modification de l'article 31, dixième paragraphe et suivants, visant à:
 - * modifier les pouvoirs du Conseil d'Administration en matière de liquidation.
 - * préciser la possibilité de fermer une classe en cas de rachat total des parts émises par cette classe par le dernier actionnaire.
 - * préciser le traitement des autres cas de liquidation.
 - * préciser les modalités d'informations des actionnaires.
6. Modification de l'article 32 visant à :
 - * modifier les pouvoirs du Conseil d'Administration en matière d'apports de compartiments.
 - * Préciser les conditions d'informations des actionnaires.
7. Fixer la date d'entrée en vigueur des résolutions 1 à 6 de l'ordre du jour ci-dessus au 1^{er} octobre 2010.

Le projet de texte révisé des Statuts est disponible sur demande auprès du siège de la Société.

Les actionnaires sont informés que les délibérations de l'assemblée ne requièrent aucun quorum et qu'une majorité des deux tiers des actions présentes ou représentées lors de l'assemblée et participant au vote est requise pour l'adoption des résolutions.

Si vous ne pouvez pas participer en personne à l'assemblée, vous pouvez obtenir un formulaire de procuration auprès du siège social de la Société ou auprès de l'agent local et le retourner à Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (Fax : +35247673781) au plus tard deux jours ouvrés avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010110119/755/39.

Russian Investment Company, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 55.168.

As the extraordinary general meeting of shareholders of Russian Investment Company (the "Company") held on 22 July 2010 could not validly deliberate and vote on the proposed agenda due to a lack of quorum required, the shareholders are convened to attend the reconvened

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

(the "Meeting") to be held at the registered office of the Company at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg on 31 August 2010 at 10.00 a.m. (Luxembourg time) with the following agenda:

Agenda:

- Amendment of the Company's name from "Russian Investment Company" to "F&C Russian Investment Company" and consequent amendment of article 1 of the Company's articles of association so as to read as follows:
"There exists among the subscribers and all those who may become holders of shares, a corporation in the form of a "société anonyme" qualifying as a "société d'investissement à capital variable" under the name of "F&C RUSSIAN INVESTMENT COMPANY" (the "Corporation")."

There is no quorum required for this reconvened Meeting to validly deliberate on the amendment to the Articles and the resolutions will be passed by a majority of two-thirds of the votes cast. Proxies received at the first extraordinary general meeting will be held and be valid for this Meeting, unless revoked.

A draft of the consolidated Articles is available upon request at the registered office of the Company (Tel.: (+352) 47 40 66 427 / Fax: (+352) 47 40 66 707).

Shareholders may vote in person or by proxy.

Shareholders have to inform the board of directors of the Company by mail of their intention to attend the Meeting at least two business days prior to the date of the Meeting.

Shareholders, who do not expect to attend the Meeting in person, are required to sign and date a proxy form and return it as soon as possible by fax to the following number: (+352) 47 40 66 707 and subsequently by airmail to: F&C, B.P. 403, L-2014 Luxembourg. In order to be valid for this Meeting, proxy forms should be received by midday (noon) on 30 August 2010. Only shareholders on record at midday (noon) on 30 August 2010 are entitled to vote at the Meeting and at any adjournments thereof.

Proxy forms can be obtained from the registered office of the Company.

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2010100172/755/33.

Fashion Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 71.772.

Les actionnaires sont convoqués à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi 30 août 2010 à 15.30 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une première assemblée générale a été tenue le 12 juillet 2010, les conditions de quorum de présence requises par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales afin de délibérer valablement sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la même loi n'ont pas été remplies. En conséquence, cette assemblée pourra délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010100177/29/18.

Sacer International, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 35.884.

Les actionnaires sont convoqués à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 août 2010 à 10.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une première assemblée générale a été tenue le 26 juillet 2010, les conditions de quorum de présence requises par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales afin de délibérer sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la même loi n'ont pas été remplies. En conséquence, cette assemblée pourra délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010100178/29/18.

Sitrof Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 92.573.

Les actionnaires sont convoqués à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

se tiendra le lundi 30 août 2010 à 15.30 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Une première assemblée générale a été tenue le 22 juillet 2010, les conditions de quorum de présence requises par l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales afin de délibérer valablement sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la même loi n'ont pas été remplies. En conséquence, cette assemblée pourra délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital représentée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010100179/29/18.

Elite World, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 73.844.

The shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY GENERAL MEETING

to be held in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, on August 24, 2010 at 12.00 p.m. with the following agenda :

Agenda:

1. Consolidated management report and report of the external auditor.
2. Approval of the consolidated annual accounts as of December 31, 2009.
3. Management report of the board of directors and report of the statutory auditor.
4. Approval of the annual accounts as of December 31, 2009.
5. Appropriation of results as of December 31, 2009.
6. Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandates during the related fiscal year.
7. Sundry.

The board of directors.

Référence de publication: 2010105866/29/20.

SF (Lux) Sicav 1, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 100.557.

Die Aktionäre der SF (LUX) SICAV 1 sind zur

JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am Freitag, den 20. August 2010 um 11:00 Uhr an deren Geschäftssitz stattfindet.

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers
2. Genehmigung des Jahresabschlusses zum 31. Mai 2010
3. Entscheidung über die Ergebnisverwendung
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates, der Geschäftsleitung und des Abschlussprüfers
5. Satzungsgemässe Wahlen
6. Mandat des Abschlussprüfers
7. Verschiedenes

Die aktuelle Ausgabe des Jahresberichts ist am Geschäftssitz der Gesellschaft in Luxemburg während der normalen Öffnungszeiten kostenlos erhältlich.

Jeder Aktionär ist zur Teilnahme an der Jahreshauptversammlung berechtigt. Die Aktionäre können einen schriftlich bevollmächtigten Vertreter an ihrer Stelle senden.

Um an der Jahreshauptversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien spätestens um 16:00 Uhr fünf (5) Geschäftstage vor dem Termin der Jahreshauptversammlung bei der Depotbank, UBS (Luxembourg) S.A., 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg oder bei einer anderen beauftragten Zahlstelle hinterlegen. Es besteht kein Anwesenheitsquorum für die gültige Beschlussfassung in Bezug auf die Tagesordnungspunkte. Die Beschlussannahme kommt mit einfacher Mehrheit der bei der Versammlung anwesenden oder vertretenen Aktien zustande. Auf der Jahreshauptversammlung berechtigt jede Aktie zur Abgabe einer Stimme.

Wenn Sie bei dieser Versammlung nicht dabei sein können, aber gerne einen Vertreter entsenden möchten, schicken Sie bitte eine mit Datum und Unterschrift versehene Vollmacht per Fax und anschliessend per Post spätestens fünf (5) Geschäftstage vor dem Termin der Jahreshauptversammlung an UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. 33 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg zu Händen des Gesellschaftssekretärs, Faxnummer +352 441010 6249. Formulare zur Ausstellung einer Vollmacht können auf einfache Anfrage von der gleichen Adresse bezogen werden.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2010106544/755/33.

SF (Lux) SICAV 2, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 101.287.

Die Aktionäre der SF (LUX) SICAV 2 sind zur

JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am Freitag, den 20. August 2010 um 11:30 Uhr an deren Geschäftssitz stattfindet.

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers
2. Genehmigung des Jahresabschlusses zum 31. Mai 2010
3. Entscheidung über die Ergebnisverwendung
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates, der Geschäftsleitung und des Abschlussprüfers
5. Satzungsgemässe Wahlen
6. Mandat des Abschlussprüfers
7. Verschiedenes

Die aktuelle Ausgabe des Jahresberichts ist am Geschäftssitz der Gesellschaft in Luxemburg während der normalen Öffnungszeiten kostenlos erhältlich.

Jeder Aktionär ist zur Teilnahme an der Jahreshauptversammlung berechtigt. Die Aktionäre können einen schriftlich bevollmächtigten Vertreter an ihrer Stelle senden.

Um an der Jahreshauptversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien spätestens um 16:00 Uhr fünf (5) Geschäftstage vor dem Termin der Jahreshauptversammlung bei der Depotbank, UBS (Luxembourg) S.A., 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg oder bei einer anderen beauftragten Zahlstelle hinterlegen. Es besteht kein Anwesenheitsquorum für die gültige Beschlussfassung in Bezug auf die Tagesordnungspunkte. Die Beschlussannahme kommt mit einfacher Mehrheit der bei der Versammlung anwesenden oder vertretenen Aktien zustande. Auf der Jahreshauptversammlung berechtigt jede Aktie zur Abgabe einer Stimme.

Wenn Sie bei dieser Versammlung nicht dabei sein können, aber gerne einen Vertreter entsenden möchten, schicken Sie bitte eine mit Datum und Unterschrift versehene Vollmacht per Fax und anschliessend per Post spätestens fünf (5) Geschäftstage vor dem Termin der Jahreshauptversammlung an UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. 33 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg zu Händen des Gesellschaftssekretärs, Faxnummer +352 441010 6249. Formulare zur Ausstellung einer Vollmacht können auf einfache Anfrage von der gleichen Adresse bezogen werden.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2010106545/755/33.

UBS (Lux) Strategy Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 43.925.

Die Aktionäre der UBS (LUX) STRATEGY SICAV sind zur

JAHRESHAUPTVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am Freitag, den 20. August 2010 um 11:00 Uhr an deren Geschäftssitz stattfindet.

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers
2. Genehmigung des Jahresabschlusses zum 31. Mai 2010
3. Entscheidung über die Ergebnisverwendung
4. Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates, der Geschäftsleitung und des Abschlussprüfers
5. Satzungsgemässe Wahlen
6. Mandat des Abschlussprüfers
7. Verschiedenes

Die aktuelle Ausgabe des Jahresberichts ist am Geschäftssitz der Gesellschaft in Luxemburg während der normalen Öffnungszeiten kostenlos erhältlich.

Jeder Aktionär ist zur Teilnahme an der Jahreshauptversammlung berechtigt. Die Aktionäre können einen schriftlich bevollmächtigten Vertreter an ihrer Stelle senden.

Um an der Jahreshauptversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien spätestens um 16:00 Uhr fünf (5) Geschäftstage vor dem Termin der Jahreshauptversammlung bei der Depotbank, UBS (Luxembourg) S.A., 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg oder bei einer anderen beauftragten Zahlstelle hinterlegen. Es besteht kein Anwesenheitsquorum für die gültige Beschlussfassung in Bezug auf die Tagesordnungspunkte. Die Beschlussannahme kommt mit

einfacher Mehrheit der bei der Versammlung anwesenden oder vertretenen Aktien zustande. Auf der Jahreshauptversammlung berechtigt jede Aktie zur Abgabe einer Stimme.

Wenn Sie bei dieser Versammlung nicht dabei sein können, aber gerne einen Vertreter entsenden möchten, schicken Sie bitte eine mit Datum und Unterschrift versehene Vollmacht per Fax und anschliessend per Post spätestens fünf (5) Geschäftstage vor dem Termin der Jahreshauptversammlung an UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. 33 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg zu Händen des Gesellschaftssekretärs, Faxnummer +352 441010 6249. Formulare zur Ausstellung einer Vollmacht können auf einfache Anfrage von der gleichen Adresse bezogen werden.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2010106546/755/33.

FFS 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.816.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the sixth of August.

Before Us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Forum Funding Company S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 145663,

here represented by Gael Toutain, employee, having his professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg by virtue of one (1) proxy given on August 5, 2010.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There exists a private limited liability company, which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may act as the manager/general partner of Luxembourg or/and foreign partnerships.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and patents developed.

The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company shall bear the name "FFS 1 S.à r.l.".

Art. 5. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Manager (as defined below) or the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles.

Art. 7. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits in accordance with article 19.

Art. 9. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one (hereinafter, the Sole Manager) or more managers. If several managers have been appointed, they shall constitute a board of managers (hereinafter, the Board of Managers), composed of at least three (3) managers divided into three (3) categories, respectively denominated "Category A Managers", "Category B Managers" and "Category C Managers". The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding more than half of the share capital.

Art. 13. In dealing with third parties, the Sole Manager or the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Manager or the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Sole Manager or the Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 14. The Sole Manager or the Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager of any category may be represented at the Board of Managers by another manager of any category, and a manager of any category may represent several managers of any category.

The Board of Managers may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of a manager of each category, and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of a manager of each category.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Sole Manager or the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

Art. 15. The manager(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him (them) in the name of the Company.

Art. 16. The shareholder(s) assume(s) all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

Art. 18. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established, and the Sole Manager or the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 20. At the time of winding up the Company the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with article 19.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2010 .

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the twelve thousand five hundred (12.500) shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in cash as follows:

Subscriber	Shares	Payment
Forum Funding Company S.à r.l., prenamed	12.500	EUR 12.500,00
Total:	12.500	EUR 12.500,00

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1.500,00).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A Managers:

- Mr. Mark W. Pearson, company director, born in September 26, 1961 in Texas, United States of America, having his professional address at 117, Picadilly, London W1J 7JU, United Kingdom;

- Mr. Witsard Schaper, director, born on September 27, 1974 in The Hague, Netherlands, with professional address at 117 Piccadilly, London W1J 7JU, United Kingdom;

Category B Managers

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 103336;

- Mr. Johan Dejans, company director, born on November 17, 1966 in Aarschot, Belgium, having his professional address at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

Category C Manager

- Mr. Darren Ehlert, real estate manager, born on September 28, 1973 in Robinsdale, United States of America, having his professional address at 25 Nordenwall, 59065 Hamm, Germany.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of a Board of Managers, by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

2. The address of the Company is fixed at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le six août.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Forum Funding Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145663,

ici représentée par Gael Toutain, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une (1) procuration donnée le 5 août 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts).

Art. 2. La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut agir en tant que gérant/associé commandité de toute société en commandite de droit luxembourgeois et/ou étranger.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets. La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou

autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination «FFS 1 S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaires des associés, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.00) chacune.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.

Art. 7. Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, conformément à l'article 16 des Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, conformément à l'article 19.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que conformément à l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un (ci-après, le Gérant Unique) ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (ci-après, le Conseil de Gérance), composé d'au moins trois (3) gérants divisés en trois (3) catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A", "Gérants de Catégorie B" et "Gérants de Catégorie C". Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Art. 14. Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire, gérant ou non, associé ou non.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux (2) gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les gérants un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil de Gérance, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Un gérant de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil de Gérance, et un gérant de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs gérants de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence ou la représentation d'un gérant de chaque catégorie; et toute décision du Conseil de Gérance ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote favorable d'un gérant de chaque catégorie.

Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. Le(s) associé(s) exerce(nt) tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'(es) associé(s) qui détermine(nt) leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux associés se fait en application de l'article 19.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente-et-un décembre 2010.

Souscription – Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en numéraire comme suit:

Souscripteur	Parts sociales	Libération
Forum Funding Company S.à r.l., prénommée,	12.500	EUR 12.500,00
Total:	12.500	EUR 12.500,00

Le montant de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents Euro (EUR 1.500,00).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de Catégorie A:

- Mr. Mark W. Pearson, gérant, né le 26 septembre 1961 au Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 117, Picadilly, Londres W1J 7JU, Royaume-Uni;

- Mr. Witsard Schaper, gérant, né le 27 septembre 1974 à La Haye, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 117 Piccadilly, Londres W1J 7JU, Royaume-Uni;

Gérants de Catégorie B:

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103336;

- Mr. Johan Dejans, gérant, né le 17 novembre 1966 à Aarschot, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Gérant de Catégorie C:

- Mr. Darren Ehlert, gestionnaire immobilier, né le 28 septembre 1973 à Robinsdale, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 25 Nordenwall, 59065 Hamm, Allemagne.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature individuelle du Gérant Unique ou, en présence d'un Conseil de Gérance, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

2. L'adresse du siège social est fixée au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Toutain, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 août 2010. Relation: EAC/2010/9675. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2010109175/365.

(100124020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

FFS 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.817.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the sixth of August.

Before Us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Forum Funding Company S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 145663,

here represented by Gael Toutain, employee, having his professional address at 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg by virtue of one (1) proxy given on August 5, 2010.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There exists a private limited liability company, which shall be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of association (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may act as the manager/general partner of Luxembourg or/and foreign partnerships.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and patents developed.

The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company shall bear the name "FFS 2 S.à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the Sole Manager (as defined below) or the Board of Managers (as defined below), respectively by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) represented by twelve thousand five hundred (12.500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each.

The Company may repurchase its own shares within the limits set by the Law and the Articles.

Art. 7. The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits in accordance with article 19.

Art. 9. Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may only be transferred in accordance with article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one (hereinafter, the Sole Manager) or more managers. If several managers have been appointed, they shall constitute a board of managers (hereinafter, the Board of Managers), composed of at least three (3) managers divided into three (3) categories, respectively denominated "Category A Managers", "Category B Managers" and "Category C Managers". The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding more than half of the share capital.

Art. 13. In dealing with third parties, the Sole Manager or the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Manager or the Board of Managers.

Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

The Sole Manager or the Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 14. The Sole Manager or the Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The Board of Managers may elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Managers.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Managers.

A manager of any category may be represented at the Board of Managers by another manager of any category, and a manager of any category may represent several managers of any category.

The Board of Managers may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of a manager of each category, and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority including at least the favorable vote of a manager of each category.

The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

The Sole Manager or the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial

year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

Art. 15. The manager(s) assume(s), by reason of her/his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him (them) in the name of the Company.

Art. 16. The shareholder(s) assume(s) all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares owned. Each shareholder has voting rights commensurate with her/his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

Art. 18. At the end of each accounting year, the Company's accounts are established, and the Sole Manager or the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Art. 20. At the time of winding up the Company the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

At the time of winding up the Company, any distributions to the shareholders shall be made in accordance with article 19.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2010.

Subscription – Payment

The articles of association having thus been established, the twelve thousand five hundred (12.500) shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in cash as follows:

Subscriber	Shares	Payment
Forum Funding Company S.à r.l., prenamed	12.500	EUR 12.500,00
Total:	12.500	EUR 12.500,00

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500,00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred Euro (EUR 1.500,00).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:

Category A Managers:

- Mr. Mark W. Pearson, company director, born in September 26, 1961 in Texas, United States of America, having his professional address at 117, Picadilly, London W1J 7JU, United Kingdom;

- Mr. Witsard Schaper, director, born on September 27, 1974 in The Hague, Netherlands, with professional address at 117 Piccadilly, London W1J 7JU, United Kingdom;

Category B Managers

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 103336;

- Mr. Johan Dejans, company director, born on November 17, 1966 in Aarschot, Belgium, having his professional address at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

Category C Manager

- Mr. Darren Ehlert, real estate manager, born on September 28, 1973 in Robinsdale, United States of America, having its professional address at 25 Nordenwall, 59065 Hamm, Germany.

Towards third parties, the Company shall be bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of a Board of Managers, by the joint signature of one Category A Manager and one Category B Manager.

2. The address of the Company is fixed at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le six août.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Forum Funding Company S.à r.l, une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145663,

ici représentée par Gael Toutain, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une (1) procuration donnée le 5 août 2010.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée qui est régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après, la Société), et en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après, la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après, les Statuts).

Art. 2. La Société peut réaliser toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut agir en tant que gérant/associé commandité de toute société en commandite de droit luxembourgeois et/ou étranger.

La Société peut notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets. La Société peut accorder tout concours (par voie de prêts, avances, garanties, sûretés ou autres) aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une participation ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris ses associés ou entités liées).

En général, la Société peut également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, prendre toutes mesures pour sauvegarder ses droits et réaliser toutes opérations, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui favorisent son développement.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La

Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination «FFS 2 S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il peut être transféré à toute autre adresse à l'intérieur de la même commune ou dans une autre commune, respectivement par décision du Gérant Unique (tel que défini ci-après) ou du Conseil de Gérance (tel que défini ci-après), ou par une résolution de l'assemblée générale extraordinaires des associés, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.00) chacune.

La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi et les Statuts.

Art. 7. Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, conformément à l'article 16 des Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, conformément à l'article 19.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que conformément à l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société n'est pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un (ci-après, le Gérant Unique) ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (ci-après, le Conseil de Gérance), composé d'au moins trois (3) gérants divisés en trois (3) catégories, nommés respectivement "Gérants de Catégorie A", "Gérants de Catégorie B" et "Gérants de Catégorie C". Le(s) gérant(s) ne doit(vent) pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Art. 14. Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil de Gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion.

Le Conseil de Gérance peut élire un secrétaire, gérant ou non, associé ou non.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux (2) gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les gérants un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil de Gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son

ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil de Gérance, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

Un gérant de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil de Gérance, et un gérant de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs gérants de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence ou la représentation d'un gérant de chaque catégorie; et toute décision du Conseil de Gérance ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote favorable d'un gérant de chaque catégorie.

Le Conseil de Gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. Le(s) associé(s) exerce(nt) tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social de la Société.

Art. 19. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation est assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'(es) associé(s) qui détermine(nt) leurs pouvoirs et rémunération.

Au moment de la dissolution de la Société, toute distribution aux associés se fait en application de l'article 19.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente-et-un décembre 2010.

Souscription – Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en numéraire comme suit:

Souscripteur	Parts sociales	Libération
Forum Funding Company S.à r.l., prénommée,	12.500	EUR 12.500,00
Total:	12.500	EUR 12.500,00

Le montant de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents Euro (EUR 1.500,00).

Décisions de l'associé unique

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de Catégorie A:

- Mr. Mark W. Pearson, gérant, né le 26 septembre 1961 au Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 117, Picadilly, Londres W1J 7JU, Royaume-Uni;
- Mr. Witsard Schaper, gérant, né le 27 septembre 1974 à La Haye, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 117 Piccadilly, Londres W1J 7JU, Royaume-Uni;

Gérants de Catégorie B:

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103336;
- Mr. Johan Dejans, gérant, né le 17 novembre 1966 à Aarschot, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Gérant de Catégorie C:

- Mr. Darren Ehlert, gestionnaire immobilier, né le 28 septembre 1973 à Robinsdale, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 25 Nordenwall, 59065 Hamm, Allemagne.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature individuelle du Gérant Unique ou, en présence d'un Conseil de Gérance, par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

2. L'adresse du siège social est fixée au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Toutain, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 09 août 2010. Relation: EAC/2010/9677. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010109176/365.

(100124024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2010.

CSFB Lux (TTN) Co-Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 92.561.

Les comptes annuels au 28 février 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010080236/9.

(100090988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2010.

Bambini Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 55.049.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25/06/2010.

G.T. Experts Comptables Sàrl
Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2010080712/0.

(100091243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2010.

Coprma Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 45.605.

Les comptes annuels au 25 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2010.

Référence de publication: 2010074965/10.

(100086579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2010.

**Endeavour Gold Luxembourg, Société à responsabilité limitée,
(anc. Endeavour Financial Luxembourg).**

Capital social: USD 50.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 148.556.

In the year two thousand and ten, on the eighteenth day of June,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Endeavour Financial Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6C Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 50,000 and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 148.556 (the "Company"). Incorporated pursuant a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg on the 01st October 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2107 on the 27th October 2009 and whose bylaws have been last amended by a deed of the undersigned notary dated December 22nd, 2009 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 410, dated February 25th, 2010.

There appeared,

Endeavour Gold Corporation, a corporation existing under the laws of the Cayman Islands, with a registered office at PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, here represented by M. Régis Galiotto, jurist, residing professionally 15 Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The 50,000 shares representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which Endeavour Gold Corporation has been duly informed.

Endeavour Gold Corporation through its proxy holder requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1) Change of the name of the Company to "Endeavour Gold Luxembourg";
- 2) Subsequent amendment to article 2 of the articles of association of the Company;

and

3) Miscellaneous.

After the foregoing was approved by Endeavour Gold Corporation, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to change the name of the Company to "Endeavour Gold Luxembourg"

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Endeavour Gold Corporation resolved to amend article 2 of the articles of association of the Company to be read as follows:

“ **Art. 2.** The Company’s name is “Endeavour Gold Luxembourg”.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 1,200,-(one thousand two hundred euros).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille dix, le vingt-huit juin,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l’associé unique de Endeavour Financial Luxembourg S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, Parc d’Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 50.000 USD et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.556 (la «Société»).

Constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg en date du 1^{er} octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2107 du 27 octobre 2009, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 22 décembre 2009 publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 410 en date du 25 février 2010.

A comparu,

Endeavour Gold Corporation, une société de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social au PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, Antilles Britanniques, ici représentée par M. Régis Galiotto, juriste, résidant professionnellement 15 Côte d’Eich L-1450 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d’une procuration sous seing privé. Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.

Les 50.000 parts sociales représentant l’intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l’assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l’ordre du jour, dont Endeavour Gold Corporation a été préalablement informée.

Endeavour Gold Corporation représentée par son mandataire prie le notaire d’acter que l’ordre du jour de l’assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Modification du nom de la Société en «Endeavour Gold Luxembourg»;
- 2) Modification subséquente de l’article 2 des statuts de la Société; et
- 3) Divers.

Après que l’agenda a été approuvé par Endeavour Gold Corporation, les résolutions suivantes ont été prises:

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, Endeavour Gold Corporation a décidé de modifier l’article 2 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 2.** La dénomination de la Société est «Endeavour Gold Luxembourg».”

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombe à la Société en raison des présentes ou qui pourrait être dû au regard de cette augmentation de capital est évalué à environ EUR 1.200,- (mille deux cents euros).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présentes.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 22 juin 2010. Relation: LAC/2010/27615. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 26 juin 2010.

Référence de publication: 2010082061/98.

(100093201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

LSBR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 13, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 146.184.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010075095/10.

(100086989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2010.

Verica S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 47.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010079370/10.

(100089927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2010.

Vitruvius, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 71.899.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VITRUVIUS

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010079373/12.

(100089873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2010.

Amundi RE Property SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 129.885.

Lors de l'assemblée générale de la société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, "Amundi RE Property SICAV-FIS en date du 9 juin 2010, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- accepté les démissions de Jean-Christophe Ginet et Anthony Guérard de leurs fonctions d'Administrateurs avec effet immédiat,

- réélu Bernard Baret au poste d'Administrateur pour une période de six ans,

- élu en tant qu'Administrateurs de la société, pour une période de 6 ans et sous réserve de leur approbation par la CSSF, Nadine Glaz, née 29 janvier 1964 à Henin-Liétard, France, Nicholas Holford, né le 5 février 1973 à Suresnes, France et Nicolas Simon, né le 13 août 1964 à Toulouse, France. Tous trois résident professionnellement au 91-93, Boulevard Pasteur, F-75710 Paris Cedex 15, France.

- reconduit le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. en tant que réviseur d'entreprise jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 22 juin 2010.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2010079918/22.

(100090487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

World Fine Chemicals S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.957.870,50.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 65.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010079375/13.

(100089731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2010.

Alpro European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 153.727.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58835 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010079378/10.

(100090256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Alpro European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 153.727.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n°58835 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010079379/10.

(100090417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Alternative Property Income Venture S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 124.359.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juin 2010.
Référence de publication: 2010079381/10.
(100090278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Compagnie Luxembourgeoise d'Investissements et de Management S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 53.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 mai 2010.
Référence de publication: 2010079437/11.
(100090310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Assa Abloy Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 141.301.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque
Signatures
Agent Administratif

Référence de publication: 2010079382/13.
(100090299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Amadelux Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.560.527,50.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 105.857.

In the year two thousand and ten, on the eleventh day of the month of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Amadelux Investments S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at L – 2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 105.857, incorporated by deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on 31st January, 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), Nr. C-143 on 16th February, 2005. The articles of association of the Company have been amended for the last time on 5 May, 2010 by deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided over by Mr Patrick Santer, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Stéphanie Damien, licenciée en droit, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Stéphanie Damien, licenciée en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxies signed ne varietur will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that the entire corporate capital is represented at the present meeting and that the shareholders declare themselves duly informed of the agenda so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

Agenda

1. Reduction of the current issued share capital of the Company by an amount of one hundred eleven thousand nine hundred eighty-seven Euros and fifty cents (€111,987.50) so as to bring it from its current amount of two million five hundred sixty thousand five hundred and twenty-seven Euros fifty cents (€2,560,527.50) to two million four hundred forty-eight thousand five hundred and forty Euros (€2,448,540) by the repurchase and cancellation of forty-four thousand seven hundred and ninety-five (44,795) class A shares and forty-four thousand seven hundred and ninety-five (44,795) class B shares, each having a nominal value of one Euro and twenty-five cents (€1.25); reimbursement of eight hundred and fifty-one Euros (€851) per share to the respective shareholders of the Company;

2. Consequential amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company.

After the foregoing was approved by the general meeting, the following resolutions were adopted by unanimous decision of the shareholders.

First resolution

The meeting resolved to reduce the issued share capital of the Company by an amount of one hundred eleven thousand nine hundred eighty-seven Euros and fifty cents (€111,987.50) so as to bring it from its current amount of two million five hundred sixty thousand five hundred and twenty-seven Euros fifty cents (€2,560,527.50) to two million four hundred forty-eight thousand five hundred and forty Euros (€2,448,540) by the repurchase and cancellation of forty-four thousand seven hundred and ninety-five (44,795) class A shares and forty-four thousand seven hundred and ninety-five (44,795) class B shares, each having a nominal value of one Euro and twenty-five cents (€ 1.25) and to reimburse eight hundred and fifty-one Euros (€851) per share to the respective shareholders of the Company.

Second resolution

As a result of the resolution hereabove, the meeting resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

“The issued share capital of the Company is set at two million four hundred forty-eight thousand five hundred and forty Euros (€2,448,540) divided into nine hundred seventy-nine thousand four hundred and sixteen (979,416) class A shares (the “Class A Shares”) and nine hundred seventy-nine thousand four hundred and sixteen (979,416) class B shares (the “Class B Shares”) and together with the Class A Shares, the “Shares” and the holders of such Shares are referred to as the “Class A Shareholders” and the “Class B Shareholders” respectively, and collectively the “Shareholders”), each with a nominal value of one Euro and twenty-five cents (€ 1.25) each and fully paid-in. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.”

The item of the agenda having been resolved upon, the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 1,200.-.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil dix, le onzième jour du mois de mai,

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés d'Adamelux Investments S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105.857, constituée suivant acte passé pardevant le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, le 31 janvier 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro C-143 le 16 février 2005. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 5 mai 2010 par acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est présidée par Patrick Santer, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a désigné comme secrétaire Stéphanie Damien, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Stéphanie Damien, licenciée en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a déclaré et demandé au notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun d'eux figurent sur la liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant.

Cette liste ainsi que les procurations signées ne varietur seront annexées au présent acte, pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

II. Il ressort de la liste de présence que l'entière du capital social est représentée à cette assemblée et que les associés déclarent être dûment informés de l'ordre du jour de sorte que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour décrit ci-après:

Ordre du jour

1. Réduction du capital social émis actuel de la Société d'un montant de cent onze mille neuf cent quatre-vingt-sept Euros et cinquante centimes (€111.987,50) afin de l'amener de son montant actuel de deux millions cinq cent soixante mille cinq cent vingt-sept Euros cinquante centimes (€2.560.527,50) à deux millions quatre cent quarante-huit mille cinq cent quarante Euros (€2.448.540) par le rachat et la suppression de quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-quinze (44.795) parts sociales de classe A et de quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-quinze (44.795) parts sociales de classe B, chacune ayant une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (€1,25); remboursement de huit cent cinquante et un Euros (€851) par part sociale aux associés respectifs de la Société;

2. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société

Ayant approuvé ce qui précède, les résolutions suivantes ont été adoptées par décision unanime des associés:

Première résolution

L'assemblée a décidé de réduire le capital social émis de la Société d'un montant de cent onze mille neuf cent quatre-vingt-sept Euros et cinquante centimes (€111.987,50) afin de l'amener de son montant actuel de deux millions cinq cent soixante mille cinq cent vingt-sept Euros cinquante centimes (€2.560.527,50) à deux millions quatre cent quarante-huit mille cinq cent quarante Euros (€2.448.540) par le rachat et la suppression de quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-quinze (44.795) parts sociales de classe A et de quarante-quatre mille sept cent quatre-vingt-quinze (44.795) parts sociales de classe B, chacune ayant une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (€1,25) et de rembourser huit cent cinquante et un Euros (€851) par part sociale aux associés respectifs de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'assemblée a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société afin de le lire de la manière suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à deux millions quatre cent quarante-huit mille cinq cent quarante Euros (€2.448.540) divisé en neuf cent soixante-dix-neuf mille quatre cent seize (979.416) parts sociales de classe A (les «Parts Sociales de Classe A») et en neuf cent soixante-dix-neuf mille quatre cent seize (979.416) parts sociales de classe B (les «Parts Sociales de Classe B»), et ensemble avec les Parts Sociales de Classe A, les «Parts Sociales» et il est référé aux détenteurs de ces Parts Sociales comme étant respectivement les «Associés de Classe A» et les «Associés de Classe B», et collectivement les «Associés»), chacune ayant une valeur nominale de un euro et vingt-cinq centimes (€1,25) et étant entièrement libérée. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.»

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunération ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société suite au présent acte sont estimés à EUR 1.200,-

A la demande des comparants le notaire, qui parle et comprend l'anglais, a établi le présent acte en anglais suivi d'une version française. Sur demande des comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. SANTER, S. DAMIEN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg n.A.C., le 21 mai 2010. Relation: LAC/2010/22563. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 24 juin 2010.

Référence de publication: 2010080887/134.

(100092516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

AAE RailFleet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 146.323.

1. Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 mai 2010, l'associé unique a décidé de nommer Markus Basler, avec adresse professionnelle au Business Center Neuhof, 4 Neuhoferstrasse, 6341 Baar, Suisse, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2. Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 7 juin 2010, l'associé unique a décidé de révoquer Kirsten Trost, avec adresse professionnelle au 4 Neuhoferstrasse, 6341 Baar, Suisse, de son mandat de gérant, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2010079383/15.

(100091017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Ady Immobilière Internationale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 142.008.

Extrait sincère et conforme de l'assemblée générale ordinaire statutaire des actionnaires tenue à Bertrange en date du 14 juin 2010 à 14 heures

Il résulte dudit procès-verbal que la société MARBLEDEAL LIMITED a démissionné de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

La société MARBLEDEAL LUXEMBOURG Sàrl, ayant son siège social au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Bertrange, le 14 juin 2010.

Référence de publication: 2010079385/14.

(100090294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Alexandre Bourgeois S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1917 Luxembourg, 9, rue Large.

R.C.S. Luxembourg B 145.614.

Procès-verbal de gérance du 21 juin 2010

Le 21 juin 2010, au siège social de la SARL ALEXANDRE BOURGEOIS (la "société),

Messieurs Alain EMERING et Jean-Denis RISCHARD, agissant en leur qualité de gérants de la Société, confirment le transfert de leurs parts sociales (à raison de 33 parts sociales chacun), anciennement détenues par les personnes précitées, au profit de Monsieur Marc CLAUSSE, restaurateur, demeurant à L-2440 Luxembourg, 100, rue de Rollingergrund, et ce, suivant contrat de cession de parts sociales du 25 mai 2010.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le présent procès-verbal a été signé.

Alain EMERING / Jean-Denis RISCHARD.

Référence de publication: 2010079387/15.

(100090458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

V.L.G. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 71.974.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 22 juin 2010 au siège social.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Ottorino La Rocca, demeurant professionnellement Zona Industriale 19-21, I-66040 Piazzano di Atesa (Italie), administrateur et président;

Giuseppe Natale, demeurant professionnellement Zona Industriale 19-21, I-66040 Piazzano di Atesa (Italie), administrateur;

Angelo La Rocca, demeurant professionnellement Zona Industriale 19-21, I-66040 Piazzano di Atesa (Italie), administrateur;

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 11-13, Boulevard de la Foire, L - 1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010079621/25.

(100090471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Amel Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 41.410.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010079389/10.

(100090251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Aranda Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 77.021.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010079390/13.

(100090296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Area Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 107.748.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010079392/13.

(100090297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Energy and Infrastructure Management II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 131.829.

—
Extrait des délibérations de l'associé unique du 28 juin 2010

L'associé unique a décidé de nommer avec effet immédiat Madame Barbara WEBER (résidant à CH-8044 ZÜRICH, 108, Susenbergstrasse) et Monsieur Dieter SCHAERER (résidant à CH-4010 BÂLE, 30, St. Jacobs Strasse) en qualité de Gérant Delegué jusqu'à l'assemblée générale 2011.

L'associé unique, AIL STRUCTURED FINANCE LTD, (ayant son siège social à CH-8050 ZÜRICH, 418, Schaffhausserstrasse) confirme par ailleurs qu'il a racheté les 625 actions de Caperis AG et qu'il est désormais le seul actionnaire de la société détenant les 1.250 actions actuellement en circulation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2010.

Marie-Cécile MAHY-DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2010080252/18.

(100091113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2010.

Assa Abloy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 104.858.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Société Européenne de Banque

Signatures

Agent administratif

Référence de publication: 2010079394/13.

(100090298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Cargill International Luxembourg 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 150.966.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 juin 2010.

Référence de publication: 2010079412/10.

(100090272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

CCEEP Investment 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 141.349.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte notarié en date du 15 juin 2010 que l'associé unique de la Société a changé son nom de CETP II Investment 1 S.à r.l. en Dossen Participations S.C.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010079427/14.

(100090161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Fortis Investment Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46B, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 63.707.

—
Extrait de la résolution de l'associé unique de Fortis Investment Management Luxembourg S.A. le 25 mars 2010

En date du 25 mars 2010, l'associé unique a statué comme suit:

Il renouvelle le mandat d'administrateur de Monsieur William DE VIJLDER, demeurant au 53, Loveldstraat, B-09070 Destelbergen, Belgique, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Il renouvelle le mandat du réviseur d'entreprises Deloitte S.A. jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Luxembourg, le 21 juin 2010.

Pour extrait sincère et conforme

FORTIS INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Jean-François FORTEMPS / Bernard WESTER

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010079884/17.

(100089675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2010.

De Gourmang S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4062 Esch-sur-Alzette, 69, rue Clair-Chêne.

R.C.S. Luxembourg B 93.898.

—
Le Bilan de clôture au 31 décembre 2009

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010079444/10.

(100090266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Dünen Resort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 91.702.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 24 juin 2010

1. M. Xavier SOULARD a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Mme Virginie DOHOGNE, administrateur de sociétés, née à Verviers (Belgique), le 14 juin 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 24 juin 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour DÜNEN RESORT S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010079451/16.

(100090223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Etam Lingerie Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 17, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg B 92.279.

—
Les Comptes Annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 24/06/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010079463/10.

(100090514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Sureau S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 49.114.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2010

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Lux Konzern S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Luxembourg, le 25 juin 2010.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010080416/18.

(100091078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2010.

Eurimo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.315.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2010.

Référence de publication: 2010079466/10.

(100090308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Pala Investments (Luxembourg) II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 140.652.

In the year two thousand and ten, on the eighth of April.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Pala Investments Holdings Ltd, a company incorporated under the laws of Jersey, having its registered office at 12, Castle Street, St. Helier, JE2 3RT Jersey,

represented by Maître Mariya GADZHALOVA, maître en droit, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, pursuant to a proxy dated April 2010 (such proxy to be signed ne varietur by the appearing party and to be registered together with the present deed),

being the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of "Pala Investments (Luxembourg) II S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 140.652 (the "Company"), incorporated by a notarial deed on July 17, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") number 2065 of August 26, 2008. The articles of association of the Company were amended for the last time by a notarial deed of Me Jean-Joseph Wagner dated 28th October 2009, published in the Memorial number 2346 of 2nd December 2009.

The appearing party declared and requested the notary to state that:

I. The Sole Shareholder holds all one hundred twelve thousand five hundred (112,500) shares in issue in the Company, being divided into twelve thousand five hundred (12,500) Category X Shares, twenty-five thousand (25,000) Class A Shares, twenty-five thousand (25,000) Class B Shares, twenty-five thousand (25,000) Class C Shares and twenty-five thousand (25,000) Class D Shares, so that the entire issued share capital of the Company was represented and the sole shareholder exercising the powers devolved to the meeting could validly decide on all items of the agenda of which the Sole Shareholder has been beforehand informed.

II. The agenda of the meeting was as follows:

Agenda:

1. Creation of class E shares in connection with the Black Kutai 1 Investment as defined herebelow, as permitted by article 5 of the articles of association of the Company, and increase of the issued share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) so as to raise it from its current amount of one hundred twelve thousand five hundred Euro (€ 112,500) to one hundred twenty-five thousand Euro (€ 125,000) by the issue of twelve thousand five hundred (12,500) class E shares with a nominal value of one Euro (€ 1) each; subscription and payment of all class E shares by the Sole Shareholder through a contribution in kind of a receivable against the Company of an amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) and approval of the manager's valuation report on such contribution in kind; subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association to reflect the above mentioned capital increase and insertion of a new paragraph in article 5 of the articles of association by adding the following between the current paragraphs 7 and 8:

"Class E relates to the Black Kutai 1 Investment."

2. Amendment of article 18 of the articles of association of the Company by inserting the following definition "Black Kutai 1 Investment" with respect to the class E shares referred to under 1. Here above:

"Black Kutai 1 Investment means the investment alone or jointly with other investors, directly or indirectly through a participation by way of shares, loans or any other instrument in PT Padu Sempurna, a company governed by the laws of Indonesia, having its registered office at Wisma Kosgoro, 18th floor, Jalan M.H.Thamrin No.53, Gondangdia, Menteng, Central Jakarta, incorporated pursuant to a deed of incorporation No. 98 dated 31st March 2010, directly or through Black Kutai 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 46A, J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and being in process of registration with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg."

Amendment of the definitions of Gemcom Investment, Pala HoldCo (Luxembourg) II Investment and Pala HoldCo (Luxembourg) III Investment as follows:

"Gemcom Investment means the investment alone or jointly with other investors, directly or indirectly through a participation by way of shares, loans or any other instrument, in any entity established in any jurisdiction with the purpose of controlling Gemcom Software International Inc., a company incorporated and existing under the laws of Canada, having its registered office at 1066 West Hastings Street, Suite 1100, PO Box 12507, Vancouver, BC, V6E 3X1, Canada by Pala HoldCo (Luxembourg) I S.à r.l. (previously Pala Investments (Luxembourg) III S.à r.l.), a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 140.654."

"Pala HoldCo (Luxembourg) II Investment means the investment alone or jointly with other investors, directly or indirectly through a participation by way of shares, loans or any other instrument in any entity to be determined by Pala HoldCo (Luxembourg) II S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 142.243."

"Pala HoldCo (Luxembourg) III Investment means the investment alone or jointly with other investors, directly or indirectly through a participation by way of shares, loans or any other instrument in any entity to be determined by Pala HoldCo (Luxembourg) III S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 142.242."

Thereafter the Sole Shareholder took the following resolutions:

First resolution

It was decided to create class E shares in the Company, as permitted by article 5 of the articles of association of the Company, and to increase the issued share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) by a contribution in kind so as to raise it from its current amount of one hundred twelve thousand five hundred Euro (€ 112,500) to one hundred twentyfive thousand Euro (€ 125,000) by the issue of twelve thousand five hundred (12,500) class E shares with a nominal value of one Euro (€ 1) each.

Thereupon the Sole Shareholder represented by Me Mariya Gadzhalova, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy, declared to subscribe to all twelve thousand five hundred (12,500) class E shares with a nominal value of one Euro

(€ 1) each issued by the Company and to have them fully paid up by a contribution in kind of a receivable against the Company of an amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) (the "Contribution in Kind").

The Contribution in Kind has been further described and valued by the sole manager of the Company pursuant to a valuation report dated 8th April 2010 (which valuation report shall remain attached hereto to be registered with the present deed). The conclusion of this report is as follows:

"The sole manager, on the basis of the aforementioned, considers that the documentation and assurance received provide adequate substantiation as to the existence and extent of the Contribution in Kind.

The sole manager is of the opinion that the Contribution in Kind as described above, as offered by the Sole Shareholder in consideration for the issue of 12,500 Class E Shares in the Company with nominal value of € 1 each, is equal to an aggregate amount of € 12,500 which corresponds at least to the nominal value of the Class E Shares to be issued by the Company, and that, accordingly, the Company may issue 12,500 Class E Shares and allocate an amount of € 12,500 to the share capital."

The Sole Shareholder approved the above valuation of the Contribution in Kind at an aggregate amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500).

Proof of the transfer of the Contribution in Kind described hereabove to the Company was given to the undersigned notary.

The amount of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500) was allocated to the issued share capital of the Company.

It was noted that according to article 5 of the articles of association of the Company each class of shares shall be issued in connection with the acquisition or the making by the Company of a specific investment directly or indirectly and that the class E shares issued pursuant to the present resolution 1 were issued in connection with the Black Kutai 1 Investment as defined herebelow.

As result of the above issue of class E shares, it has been resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association and to insert a new paragraph between the current paragraphs 7 and 8:

" **Art. 5. (First paragraph).** The issued share capital of the Company is set at one hundred twenty-five thousand Euro (€ 125,000) divided into twelve thousand five hundred (12,500) Category X Shares, twenty-five thousand (25,000) Class A Shares, twenty-five thousand (25,000) Class B Shares, twenty-five thousand (25,000) Class C Shares, twenty-five thousand (25,000) Class D Shares and twelve thousand five hundred (12,500) Class E Shares with a nominal value of one Euro (€ 1) each."

New paragraph between the current paragraphs 7 and 8:

"Class E relates to the Black Kutai 1 Investment."

Second resolution

Further to the forgoing resolutions, it was resolved to also amend article 18 of the Company's articles of the association by inserting before the definition "Gemcom Investment" the following definition:

"Black Kutai 1 Investment means the investment alone or jointly with other investors, directly or indirectly through a participation by way of shares, loans or any other instrument in PT Padu Sempurna, a company governed by the laws of Indonesia, having its registered office at Wisma Kosgoro, 18th floor, Jalan M.H.Thamrin No.53, Gondangdia, Menteng, Central Jakarta, incorporated pursuant to a deed of incorporation No. 98 dated 31st March 2010, directly or through Black Kutai 1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 46A, J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and being in process of registration with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg."

and to amend the definitions of Gemcom Investment, Pala HoldCo (Luxembourg) II Investment and Pala HoldCo (Luxembourg) III Investment as follows:

“Gemcom Investment	means the investment alone or jointly with other investors, directly or indirectly through a participation by way of shares, loans or any other instrument, in any entity established in any jurisdiction with the purpose of controlling Gemcom Software International Inc., a company incorporated under the laws of Canada, having its registered office at 1066 West Hastings Street, Suite 1100, PO Box 12507, Vancouver, BC, V6E 3X1, Canada by Pala HoldCo (Luxembourg) I S.à r.l. (previously Pala Investments (Luxembourg) III S.à r.l.), a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 140.654.”
“Pala HoldCo (Luxembourg) II Investment	means the investment alone or jointly with other investors, directly or indirectly through a participation by way of shares, loans or any other instrument in any entity to be determined by Pala HoldCo (Luxembourg) II S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Société in Luxembourg under number B 142.243.”
“Pala HoldCo (Luxembourg) III Investment	means the investment alone or jointly with other investors, directly or indirectly through a participation by way of shares, loans or any other instrument in any entity to be determined by Pala HoldCo (Luxembourg) III S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 142.242.”

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately three thousand Euro.

There being no further business before the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing party which signed together with us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille dix, le huit avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

«Pala Investments Holdings Ltd», une société créée et existante sous les lois de Jersey et ayant son siège social au 12 Castle Street, St. Helier, JE2 3RT Jersey,

représentée par Maître Mariya GADZHALOVA, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du avril 2010 (cette procuration devant être signée ne varietur par le comparant et devant être enregistrée avec le présent acte),

étant l'associé unique (l' «Associé Unique») de «Pala Investments (Luxembourg) II S.à r.l.», une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 140.652 (la «Société»), constituée suivant acte notarié en date du 17 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 2065 du 26 août 2008. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte notarié de Maître Jean-Joseph Wagner en date du 28 octobre 2009 publié au Mémorial numéro 2346 du 2 décembre 2009.

Le comparant a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I.- L'Associé Unique détient toutes les cent douze mille cinq cents (112.500) parts sociales émises par la Société, étant divisées en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de Catégorie X, vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de Classe A, vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de Classe B, vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de Classe C, et vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de Classe D, de sorte que l'intégralité du capital social de la Société est représenté et que l'Associé Unique exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a préalablement été informé.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Création de parts sociales de classe E en relation avec l'Investissement Black Kutai 1 tel que défini ci-dessous conformément à l'article 5 des statuts de la Société et augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de douze mille cinq cents euros (€ 12.500) pour le porter de son montant actuel de cent douze mille cinq cents euros (€ 112.500) à cent vingt cinq mille euros (€ 125.000) par l'émission de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E d'une valeur nominale d'un euro (€ 1) chacune par un apport en nature d'une créance sur la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (€ 12.500), approbation du rapport d'évaluation du gérant de la Société sur cet apport en nature; modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de refléter l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus et souscription et paiement de toutes les nouvelles parts sociales de Classe E par l'Associé Unique par un apport en numéraire; insertion d'un nouveau paragraphe à l'article 5 des statuts en y ajoutant ce qui suit entre les paragraphes actuels 7 et 8:

«La classe E se rapporte à l'Investissement Black Kutai 1».

2.- Modification de l'article 18 des statuts par l'insertion de la définition «Investissement Black Kutai 1» suivante en relation avec les parts sociales de classe E mentionnées sous 1. ci-dessus:

«Investissement Black Kutai 1 - signifie l'investissement, seul ou conjointement avec d'autres investisseurs, directement ou indirectement, par voie de participation au moyen de parts sociales, d'emprunts ou autres instruments dans PT Padu Sempurna, une société de droit indonésien, ayant son siège sociale au Wisma Kosgoro, 18th floor, Jalan M.H.Thamrin No.53, Gondangdia, Menteng, Djakarta Centrale, constituée suivant un acte No. 98 du 31 mars 2010, directement ou à travers de Black Kutai 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec siège social au 46A, J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg dont l'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg est en cours.»

Modification des définitions de l'Investissement Gemcom, l'Investissement Pala HoldCo (Luxembourg) II et de l'Investissement Pala HoldCo (Luxembourg) III tel qui suit:

«Investissement Gemcom - signifie l'investissement, seul ou conjointement avec d'autres investisseurs, directement ou indirectement, par voie de participation au moyen de parts sociales, d'emprunts ou autres instruments en toute entité établie dans toute juridiction en vue de contrôler Gemcom Software International Inc., une société constituée selon le droit canadien, ayant son siège social au 1066 West Hastings Street, Suite 1100, PO Box 12507, Vancouver, BC, V6E3X1, Canada, par Pala HoldCo (Luxembourg) I S.à r.l. (précédemment Pala Investments (Luxembourg) III S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec siège social au 46A, J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 140.654.»

«Investissement Pala HoldCo (Luxembourg) II - signifie l'investissement, seul ou conjointement avec d'autres investisseurs, directement ou indirectement, par voie de participation au moyen de parts sociales, d'emprunts ou autres instruments en toute entité déterminée par Pala HoldCo (Luxembourg) II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec siège social au 46A, J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 142.243.»

«Investissement Pala HoldCo (Luxembourg) III - signifie l'investissement, seul ou conjointement avec d'autres investisseurs, directement ou indirectement, par voie de participation au moyen de parts sociales, d'emprunts ou autres instruments en toute entité déterminée par Pala HoldCo (Luxembourg) III S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec siège social au 46A, J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 142.242.»

Suite à quoi les résolutions suivantes ont été prises par l'Associé Unique devant:

Première résolution

Il est décidé de créer des parts sociales de classe E dans la Société conformément à l'article 5 des statuts de la Société et d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de douze mille cinq cents euros (€ 12.500) pour le porter de son montant actuel de cent douze mille cinq cents euros (€ 112.500) à cent vingt mille euros (€ 125.000) par l'émission de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E d'une valeur nominale d'un euro (€ 1) chacune, par un apport en nature.

Ensuite l'Associé Unique, prénommée, représentée par Maître Mariya GADZHALOVA, prénommée, en vertu d'une procuration dont mention est faite ci-avant, a déclaré souscrire à toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E d'une valeur nominale d'un euro (€ 1) chacune émises par la Société et les libérer intégralement par un apport en nature d'une créance sur la Société d'un montant de douze mille cinq cents euros (€ 12.500) (l'«Apport en Nature»).

L'Apport en Nature a en outre fait l'objet d'une description et d'une évaluation par le conseil de gérance de la Société suivant un rapport d'évaluation daté du 17 décembre 2009 (lequel rapport restera annexé au présent acte être enregistré avec lui). La conclusion de ce rapport est comme suit:

«Le gérant unique, sur base de ce qui précède, estime que la documentation et les assurances reçues apportent des garanties suffisantes quant à l'existence et l'étendue de l'Apport en Nature. Le gérant unique est d'avis que l'Apport en Nature décrit ci-dessus, tel qu'offert par l'Associé Unique en contrepartie de l'émission de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E dans la Société d'une valeur nominale de 1€ chacune, est équivalent à un montant total de douze mille cinq cents euros (€ 12.500) qui correspond au moins à la valeur nominale des parts sociales de classe E devant être émises par la Société, et que par conséquent la Société peut émettre douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E et allouer un montant de douze mille cinq cents euros (€ 12.500) au capital social.»

L'Associé Unique a approuvé l'évaluation ci-avant de l'Apport en Nature à un montant de douze mille cinq cents euros (€ 12.500).

Preuve du transfert de l'Apport en Nature décrit ci-dessus à la Société a été donnée au notaire soussigné.

Le montant de douze mille cinq cents euros (€ 12.500) a été alloué au capital social de la Société. Il a été noté que conformément à l'article 5 des statuts de la Société chaque classe de parts sociales doit être émise en relation avec l'acquisition ou la réalisation par la Société d'un investissement spécifique directement ou indirectement et que les parts sociales de classe E émises conformément à la présente résolution 1 sont émises en relation avec l'Investissement Black Kutai 1 tel que défini ci-dessous.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique a décidé de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts et d'ajouter un nouvel alinéa entre les alinéas actuels 7 et 8:

« **Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social émis de la Société est fixé à cent vingt cinq mille euros (€ 125.000) divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Catégorie X, vingt-cinq mille (25.000) Parts Sociales de Classe A, vingt-cinq mille (25.000) Parts Sociales de Classe B, vingt-cinq mille (25.000) Parts Sociales de Classe C et vingt-cinq mille (25.000) Parts Sociales de Classe D et douze mille cinq cents (12,500) Parts sociales de Classe E d'une valeur nominale d'un euro (€ 1) chacune.»

Nouvel alinéa entre les alinéas actuels 6 et 7:

«La classe E se rapporte à l'Investissement Black Kutai 1».

Deuxième résolution

Suite aux résolutions précédentes, il a été décidé de modifier l'article 18 des statuts de la Société par l'insertion de la définition suivante avant la définition «Investissement Gemcom»:

«Investissement Black Kutai 1 - signifie l'investissement, seul ou conjointement avec d'autres investisseurs, directement ou indirectement, par voie de participation au moyen de parts sociales, d'emprunts ou autres instruments dans PT Padu Sempurna, une société de droit indonésien, ayant son siège sociale au Wisma Kosgoro, 18th floor, Jalan M.H.Thamrin No.53, Gondangdia, Menteng, Djakarta Centrale, constituée suivant un acte No. 98 du 31 mars 2010, directement ou à travers de Black Kutai 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec siège social au 46A, J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg dont l'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg est en cours.»

Et de modifier les définitions de l'Investissement Gemcom, l'Investissement Pala HoldCo (Luxembourg) II et de l'Investissement Pala HoldCo (Luxembourg) III tel qui suit:

- «Investissement Gemcom - signifie l'investissement, seul ou conjointement avec d'autres investisseurs, directement ou indirectement, par voie de participation au moyen de parts sociales, d'emprunts ou autres instruments en toute entité établie dans toute juridiction en vue de contrôler Gemcom Software International Inc., une société constituée selon le droit canadien, ayant son siège social au 1066 West Hastings Street, Suite 1100, PO Box 12507, Vancouver, BC, V6E3X1, Canada, par Pala HoldCo (Luxembourg) I S.à r.l (précédemment Pala Investments (Luxembourg) III S.à r.l, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec siège social au 46A, J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 140.654.»
- «Investissement Pala HoldCo (Luxembourg) II - signifie l'investissement, seul ou conjointement avec d'autres investisseurs, directement ou indirectement, par voie de participation au moyen de parts sociales, d'emprunts ou autres instruments en toute entité déterminée par Pala HoldCo (Luxembourg) II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec siège social au 46A, J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 142.243.»
- «Investissement Pala HoldCo (Luxembourg) III - signifie l'investissement, seul ou conjointement avec d'autres investisseurs, directement ou indirectement, par voie de participation au moyen de parts sociales, d'emprunts ou autres instruments en toute entité déterminée par Pala HoldCo (Luxembourg) III S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg avec siège social au 46A, J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 142.242.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille euros.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. GADZHALOVA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 avril 2010. Relation: LAC/2010/15933. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 27 avril 2010.

Référence de publication: 2010084931/329.

(100094813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2010.

Red Circle Hotel Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 142.537.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010079581/10.

(100090304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Restaurant La Cellula S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3222 Bettembourg, 67-69, route de Dudelange.

R.C.S. Luxembourg B 86.546.

Le Bilan de clôture au 31 décembre 2008

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 Juin 2010.

Référence de publication: 2010079583/11.

(100090270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

NNI XII (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 106.973.

In the year two thousand and ten,
on the twenty-seventh day of May.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing at SANEM, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared:

(i) "ING REI Investment Holding (UK) B.V.", a private limited liability company incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at Schenkade 65, The Hague, The Netherlands, and

(ii) "Nationale-Nederlanden Intervest XII B.V." a private limited liability company incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at Schenkade 65, The Hague, The Netherlands,

both here represented by:

Ms Anne-Sophie LAMBERT, employee, residing in Luxembourg,

by virtue of two (2) proxies given in The Hague (The Netherlands), on 21 May 2010:

Said proxies initialed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the notary, will remain attached to this deed in order to be registered therewith,

Such appearing parties are together the two (2) sole shareholders of "NNI XII (Luxembourg) S.à r.l.", a limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Luxembourg, registered with the Trade and Company Register Luxembourg at section B under number 106 973, incorporated pursuant to a notarial deed enacted on 17 March 2005 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 753 on 28 July 2005, which articles of incorporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary of 12 March 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1014 on 14 May 2010 (the "Company").

The appearing parties representing the entire share capital then reviewed the following agenda:

Agenda

1. To reduce the corporate capital of the Company by an amount of twenty million two hundred twenty-three thousand one hundred and ten British Pounds and sixteen Pence (GBP 20,223,110.16) so as to reduce it from its current amount of two hundred sixty million eight hundred and forty-five thousand eight hundred and ninety-three Pounds (GBP 260,845,893) divided into four million twenty-eight thousand five hundred and eight (4,028,508) shares to an amount of two hundred forty million six hundred and twenty-two thousand seven hundred and eighty-two Pounds and eighty-four Pence (GBP 240,622,782.84) and by reducing the par value of each share by an amount of five British Pounds and two Pence (GBP 5.02), thus reducing the par value of each issued share from sixtyfour British Pounds and seventy-five Pence (GBP 64.75) to fifty-nine British Pounds and seventy-three Pence (GBP 59.73).

2. To set the amount of the Company's capital at two hundred forty million six hundred and twenty-two thousand seven hundred and eighty-two British Pounds and eighty-four Pence (GBP 240,622,782.84) represented by four million twenty-eight thousand five hundred and eight (4,028,508) shares having a par value of fifty-nine British Pounds and seventy-three Pence (GBP 59.73).

3. To reimburse the reduced amount to the two sole current shareholders "ING REI Investment Holding (UK) B.V." and "Nationale-Nederlanden Intervest XII B.V." in the same proportions of their current shareholding in the Company.

4. To amend the first paragraph of Article 6 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above proposed capital reduction.

5. To confer all and any powers to the board of managers in order to implement the above proposed capital reduction.

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the shareholders, the same shareholders then took unanimously the following resolutions:

First resolution

The extraordinary general meeting resolved to reduce the corporate capital by an amount of twenty million two hundred twenty-three thousand one hundred and ten British Pounds and sixteen Pence (GBP 20,223,110.16) so as to reduce it from its current amount of two hundred sixty million eight hundred and forty-five thousand eight hundred and ninety-three Pounds (GBP 260,845,893) divided into four million twenty-eight thousand five hundred and eight (4,028,508)

shares to an amount of two hundred forty million six hundred and twenty-two thousand seven hundred and eighty-two British Pounds and eighty-four Pence (GBP 240,622,782.84) by reducing the par value of each issued share by an amount of five British Pounds and two Pence (GBP 5.02), thus reducing it from its current amount of sixty-four British Pounds and seventy-five Pence (GBP 64.75) to an amount of fifty-nine British Pounds and seventythree Pence (GBP 59.73).

Second resolution

The extraordinary general meeting resolved to set the amount of the Company's capital at two hundred forty million six hundred and twenty-two thousand seven hundred and eighty-two British Pounds and eighty-four Pence (GBP 240,622,782.84) represented by four million twenty-eight thousand five hundred and eight (4,028,508) shares having a par value of fifty-nine British Pounds and seventythree Pence (GBP 59.73).

Third resolution

The extraordinary general meeting resolved to distribute the reduced amount to the two sole shareholders in proportion of the number of shares held by them in the Company. As a consequence, the amount of twenty million two hundred twenty-three thousand one hundred and ten British Pounds and sixteen Pence (GBP 20,223,110.16) is reimbursed as follows:

- "ING REI Investment Holding (UK) B.V.", prenamed, holder of one hundred and twenty-four (124) shares, shall receive six hundred twenty-two British Pounds and forty-eight Pence (GBP 622.48); and
- "Nationale-Nederlanden Intervest XII B.V.", prenamed, holder of four million twenty-eight thousand three hundred and eightyfour (4,028,384) shares, shall receive twenty million two hundred twenty-two thousand four hundred eighty-seven British Pounds sixty-eight Pence (GBP 20,222,487.68).

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the extraordinary general meeting resolved to amend the first paragraph of Article 6 of the Articles of Association of the Company to read as follows:

Art. 6. (First paragraph). "The Company's capital is set at two hundred forty million six hundred twenty-two thousand seven hundred and eighty-two British Pounds and eighty-four Pence (GBP 240,622,782.84) represented by four million twenty-eight thousand five hundred and eight (4,028,508) shares with a par value of fifty-nine British Pounds and seventy-three Pence (GBP 59.73) each."

Fifth resolution

The extraordinary general meeting resolved to confer all and any powers to the board of managers in order to implement the above mentioned capital reduction.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at two thousand euro.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, the same proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix,

le vingt-sept mai.

Par devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg, ont comparu:

(i) «ING REI Investment Holding (UK) B.V.», une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège social à Schenkkade 65, La Haye, Pays-Bas, et

(ii) «Nationale-Nederlanden Intervest XII B.V.», une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège social à Schenkkade 65, La Haye, Pays-Bas,

les deux ici représentées par:

Mademoiselle Anne-Sophie LAMBERT, employée privée, demeurant à Luxembourg,

en vertu de deux (2) procurations données à La Haye (Pays-Bas), le 21 mai 2010.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront formalisées.

Les parties comparantes sont ensemble les deux (2) seuls associées de «NNI XII (Luxembourg) S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 106.973, constituée aux termes d'un acte notarié reçu en date du 17 mars 2005, publié au Mémorial C numéro 753 du 28 juillet 2005, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 mars 2010, publié au Mémorial C numéro 1014 du 14 mai 2010 (la «Société»).

Les parties comparantes représentant la totalité du capital social ont ainsi revu l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Réduction du capital social à concurrence d'un montant de vingt millions deux cent vingt-trois mille cent dix Livres Sterling et seize Pence (GBP 20.223.110,16) pour le ramener de son montant actuel de deux cent soixante millions huit cent quarante-cinq mille huit cent quatre-vingt-treize Livres Sterling (GBP 260.845.893), divisé en quatre millions vingt-huit mille cinq cent huit (4.028.508) parts sociales à un montant de deux cent quarante millions six cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-deux Livres Sterling (GBP 240.622.782,84) moyennant réduction de la valeur nominale de chaque part sociale à concurrence d'un montant de cinq Livres Sterling et deux Pence (GBP 5,02), la réduisant ainsi de soixante-quatre Livres Sterling et soixante-quinze Pence (GBP 64,75) à cinquante neuf Livres Sterling et soixante-treize Pence (GBP 59,73).

2.- Fixation du capital social de la Société à deux cent quarante millions six cent vingt-deux mille sept cent quatre vingt-deux Livres Sterling et quatre-vingt quatre Pence (GBP 240,622,782.84) représenté par quatre millions vingt-huit mille cinq cent huit (4.028.508) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante-neuf Livres Sterling et soixante-treize Pence (GBP 59.73).

3.- Remboursement du montant réduit à «ING REI Investment Holding (UK) B.V.» et à «Nationale-Nederlanden Intervest XII B.V.», les deux seuls associés, au prorata de leur participation actuelle dans la Société.

4.- Modification afférente de l'alinéa 1 de l'Article 6 des statuts.

5.- Délégation de pouvoirs au conseil de gérance pour mettre en oeuvre la réduction de capital proposée ci-dessus.

6.- Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par les associés, les mêmes associés ont à l'unanimité pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de réduire le capital social de la Société à concurrence d'un montant de vingt millions deux cent vingt-trois mille cent dix Livres Sterling et seize Pence (GBP 20.223.110,16) pour le ramener de son montant actuel de deux cent soixante millions huit cent quarante-cinq mille huit cent quatre-vingt-treize Livres Sterling (GBP 260,845,893) divisé en quatre millions vingt-huit mille cinq cent huit (4.028.508) parts sociales à un montant de deux cent quarante millions six cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-deux Livres Sterling et quatre-vingt-quatre Pence (GBP 240.622.782,84) moyennant réduction de la valeur nominale de chaque part sociale émise à concurrence d'un montant de cinq Livres Sterling et deux Pence (GBP 5,02), la réduisant ainsi de son montant actuel de soixante-quatre Livres Sterling et soixante-quinze Pence (GBP 64,75) à un montant cinquante neuf Livres Sterling et soixante-treize Pence (GBP 59,73).

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de fixer le capital social de la Société à deux cent quarante millions six cent vingt-deux mille sept cent quatre vingt deux Livres Sterling et quatre-vingt quatre Pence (GBP 240.622.782,84) représenté par quatre millions vingt-huit mille cinq cent huit (4.028.508) parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante-neuf Livres Sterling et soixante-treize Pence (GBP 59.73).

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de rembourser le montant résultant de la réduction de capital ci-dessus aux deux seuls associés existants de la Société au prorata de leur participation actuelle dans la Société. Par conséquent, le montant de vingt millions deux cent vingt trois mille cent dix Livres Sterling et seize Pence (GBP 20.223.110,16) est remboursé comme suit:

- «ING REI Investment Holding (UK) B.V.», prénommée, détentrice de cent vingt-quatre (124) parts sociales, recevra six cent vingt-deux Livres Sterling et quarante-huit Pence (GBP 622,48); et

- «Nationale-Nederlanden Intervest XII B.V.», prénommée, détentrice de quatre millions vingt-huit mille trois cent quatre-vingt-quatre (4.028.384) parts sociales, recevra vingt millions deux cent vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-sept Livres Sterling et soixante-huit Pence (GBP 20.222.487,68).

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le premier alinéa de l'Article 6 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 6. (Alinéa 1). «Le capital social est fixé à deux cent quarante millions six cent vingt-deux mille sept cent quatre-vingt-deux Livres Sterling et quatrevingt-quatre Pence (GBP 240.622.782,84) représenté par quatre millions vingt-huit mille cinq cent huit (4.028.508) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante-neuf Livres Sterling et soixante-treize Pence (GBP 59,73) chacune.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de déléguer tous pouvoirs au conseil de gérance pour mettre en oeuvre la réduction de capital ci-dessus.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à deux mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le même mandataire a signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des parties comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A.S. LAMBERT J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 31 mai 2010. Relation: EAC/2010/6329. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010081124/180.

(100092593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2010.

Rudy Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 128.952.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010079585/10.

(100090389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

S.A. des Anciens Magasins Jules Neuberg, Société Anonyme.

Siège social: L-2549 Luxembourg, 39, rue Jacques Stas.

R.C.S. Luxembourg B 6.183.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2010.

Société Anonyme des Anciens MAGASINS JULES NEUBERG

Signatures

Référence de publication: 2010079586/12.

(100089874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Société Luxembourgeoise ETAM, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 18, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 1.428.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 24/06/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010079590/10.

(100090515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

Sarasin Investmentfonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 40.633.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juin 2010.
Référence de publication: 2010079591/10.
(100090445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juin 2010.

RMB International Sicav-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 55.509.

In the year two thousand and ten, on the twentieth day of May.
Before us Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

RMB Asset Management International Limited, a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 20 Gracechurch Street London EC3V 0BG, registered with the Financial Services Authority under number 232357,

here represented by Grigore BOBINA, bank employee, professionally residing in Senningerberg, by virtue of a proxy given in hand on 17th May 2010.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of "RMB International SICAV-SIF" an investment company with variable share capital under the form of a specialized investment fund (the "Company"), having its registered office in Senningerberg, registered to the Trade Register of Luxembourg under the number B-55509, incorporated pursuant to a deed of Maître Reginald Neuman, then notary residing in Luxembourg, on July 16, 1996, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on August 21, 1996, number 405, the articles of incorporation of which have been amended by deed of the undersigned notary of October 22, 2007 as published in the Mémorial C of December 3, 2007 number 2791.

The Sole Shareholder representing the entire share capital of the Company then takes the following resolutions:

First resolution

In accordance with the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the Sole Shareholder decides to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the Sole Shareholder decides to appoint as liquidator KPMG Advisory S.à.r.l. duly represented by Eric Collard, professionally residing at 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg (the "Liquidator").

The Sole Shareholder grants the Liquidator the following powers:

The Liquidator has a mission to realise the assets and liabilities of the Company. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in cash by the Liquidator to the Sole Shareholder in proportion to the shares held in the Company or in accordance with the terms of any future agreement to be made between the Company and the Sole Shareholder in this respect.

The Liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law. He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without the authorization of the Sole Shareholder in the cases in which it is requested by law.

He may waive all real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant release, with or without payment, of all lien and mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is exempted from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers as he may deem fit, to one or several representatives.

The Liquidator may bind the Company through his sole signature. The Company will also be bound in all circumstances by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Liquidator.

Whereof, the present deed is drawn up in Senningerberg, on the day set out at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the appearing person, known to the notary by its first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le vingt mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

RMB Asset Management International Limited, une société constituée et régie selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Gracechurch Street Londres EC3V 0BG, immatriculée auprès du Financial Service Authority sous le numéro 232357,

ici représentée par Grigore BOBINA, employé de banque, avec adresse professionnelle à Senningerberg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres le 17 mai 2010.

La procuration signée ne varietur par le représentant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'actionnaire unique (l'«Actionnaire Unique») de "RMB International SICAV-SIF" une société d'investissement à capital variable sous la forme d'un fonds d'investissement spécialisé, ayant son siège social à Senningerberg, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B-55509, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 16 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 21 août 1996, numéro 405, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 octobre 2007 et publié au Mémorial C du 3 décembre 2007 numéro 2791.

L'Actionnaire Unique, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'Actionnaire Unique décide de dissoudre la société et d'entamer la procédure de liquidation.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Actionnaire Unique décide de nommer KPMG Advisory S.à.r.l. dûment représentée par Eric Collard, résidant professionnellement au 9 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en tant que liquidateur de la Société (le «Liquidateur»):

L'Actionnaire Unique confère au Liquidateur les pouvoirs suivants:

Le Liquidateur a pour mission de réaliser les actifs et de payer les dettes de la Société. L'actif net après paiement des dettes sera distribué par le Liquidateur à l'Actionnaire Unique, en nature et en espèces, au prorata du pourcentage des parts sociales qu'ils détiennent dans la Société ou conformément à tout accord portant sur la distribution de l'actif net qui sera conclu entre la société et l'Actionnaire Unique dans le futur.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la Loi. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Actionnaire Unique dans les cas où elle est requise.

Il peut renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine.

Le Liquidateur peut engager la Société par sa seule signature. La Société sera également engagée en toutes circonstances par la signature de toute personne disposant d'un pouvoir de signature conféré par le Liquidateur.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état civil et demeure, le comparant a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: G. BOBINA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2010. Relation: LAC/2010/23332. Reçu douze euros (12.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 24 juin 2010.

Référence de publication: 2010082259/104.

(100093218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2010.

Once Blue Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 147.323.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010083786/10.

(100094158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Sinex Investment S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 112.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010083833/10.

(100094162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Silver Wings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 95.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010083852/10.

(100094159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Soni S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.167.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juin 2010.

Sonia Livoir.

Référence de publication: 2010083861/10.

(100093890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.

Grep Drei S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 131.231.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 Juni 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010084502/10.

(100094123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2010.
